

LA LETTRE

DES ARTISANS



N° 21 - Septembre 2021



ÉDITO

Après la pause estivale, l'activité reprend sur les chapeaux de roue. Découvrez les avantages de votre contrat santé, informez-vous sur le report du paiement des cotisations, trouvez les réponses à vos questions sur la conjoncture. Bonne rentrée !



À LA UNE

Les avantages du contrat BTP
Santé Artisans

S'INFORMER



ZOOM SUR...

L'artisanat du Bâtiment retrouve
son niveau d'avant-crise

LIRE L'ARTICLE



PRO BTP et MOI

Parrainez un confrère artisan et
gagnez chacun 50 € en chèque
cadeau

DÉCOUVRIR



EN BREF

Employeurs et non-salariés : pas de
report du paiement des cotisations
en septembre

EN SAVOIR +

SUIVEZ-NOUS SUR :



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information [cliquez ici](#)

ASSOCIATION DE PROTECTION SOCIALE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (PRO BTP) Régie par la loi
du 1er juillet 1901 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 394 164 966

